

Trait 2 Caps

N° 4

Journal d'informations des habitants
de La Terre des 2 Caps

ÉDITORIAL

P2

AGENDA

P2

INAUGURATIONS INFOS

P3

P4

Travaux de l'Office de
Tourisme - Michel Lelièvre,
Maître-Nageur et sportif de haut niveau



CAPOOLCO

P5

Pages détachables : présentation, les activités, les horaires et les tarifs

LA LUTTE

P9

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

P10

Diagnostic énergétique,
la gare de Marquise /
Rinxent, Gendarmerie

SCoT

P11

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

P12

Créer un hébergement
La Taxe de Séjour



Piscine



Lutte



Bien-être / Forme



Edito

2011 pousse inexorablement l'année 2010 vers l'oubli. Ainsi passe le temps et pourtant ces douze derniers mois ont été pour La Terre des 2 Caps une période intense d'engagements, de suivis et de réalisations.

Désormais, avec Capoolco et l'hôtel communautaire, un nouvel ensemble bâti accueille des fonctions administrative, sportive, culturelle et touristique de notre communauté de communes. Souhaitons que toutes celles et tous ceux qui le fréquentent, pour le travail ou pour la détente, y trouvent plaisir et épanouissement.

C'est l'addition, encore possible il y a deux ans, des subventions conséquentes du Département, de la Région et de l'Etat qui ont incité le conseil communautaire à relever la première partie du défi : construire. La seconde partie : gérer est l'objet de toute notre attention et de notre volonté d'apporter à tous, sur ce territoire, une qualité de services en rapport avec nos capacités financières.

Si l'année 2010 se termine sur la vague porteuse des inaugurations, 2011 commence très fort. Dès le mois de janvier, le dossier de candidature au label Grand Site de France pour le site des deux caps est examiné. Gageons que l'examen du dossier par le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et du Développement Durable sera favorable et nous permettra d'entrer dans le club des 10 sites de France labellisés. Cette reconnaissance serait portée fièrement par l'ensemble des collectivités concernées et confirmerait le choix de La Terre des 2 Caps d'être un territoire d'équilibre qui, depuis longtemps, a permis d'allier protection-conservation et développement-évolution. Notre vocation fondamentale est de valoriser notre capital préservé et je souhaite que 2011 nous permette à tous d'œuvrer collectivement pour décliner cette volonté.

Le conseil communautaire et moi-même vous souhaitons une bonne année 2011.

Le Président,
Conseiller Général

Martial HERBERT



Agenda

• **Concert de la Nouvelle Année**
Marquise – Dimanche 6 février 2011 à 16h00, église Saint-Martin avec le Trio Mozaïc. Entrée gratuite.

• **Semi-Marathon de La Terre des 2 Caps**
Le 13 mars 2011. Départ de Leulinghen-Bernes.

• **Week-end VTT**
Le 14 mai 2011 à Marquise.
Le 15 mai 2011 à Wissant.

• **Trail National Côte d'Opale en Pas de Calais**
Le 11 septembre 2011.

Retrouvez l'agenda des manifestations sur www.terredes2caps.fr

A noter

• **Du changement dans la collecte des déchets**

Soucieux d'offrir le meilleur service aux habitants de La Terre des 2 Caps, les élus ont souhaité optimiser l'organisation des tournées de collecte. Ainsi un nouveau calendrier sera mis en place au 1^{er} avril 2011. Vous serez alors informés dans vos boîtes aux lettres par le biais d'un nouveau guide du tri. Vous pourrez également retrouver les informations sur notre site internet www.terredes2caps.fr

• **1^{er} février 2011, passage à la télévision numérique dans la Région Nord-Pas de Calais.**

Dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février, les émetteurs analogiques seront éteints définitivement.

Plus d'infos sur :
www.tousaunumerique.fr
ou au **0 970 818 818**
du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local).

Week-end d'immersion à Capoolco

Une pléthore de sportifs a répondu présent à l'invitation de **Martial HERBERT**, Président de La Terre des 2 Caps et des élus communautaires pour l'inauguration de Capoolco, le complexe aquatique et sportif intercommunal, le vendredi 1^{er} octobre.

Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation, est venu accompagné de **Fabien GILOT**, vice-champion du monde 2010 au 100m nage libre



petit bassin, pour la plus grande joie de ses « groupies » de la section natation de l'UNSS du collège Jean Rostand. **Alain BERTHOLOM**, Président de la Fédération Française de Lutte, était escorté par

l'équipe de France féminine de Lutte ainsi que notre bien-aimée championne **Lise LEGRAND**. N'oublions pas les membres de l'équipe olympique départementale, emmenés par **Marie DELATTRE**, leur capitaine, médaillée de bronze en kayak aux JO de Pékin en 2008, sous l'œil « paternel » de **Dominique DUPILET**, Président du Département du Pas-de-Calais, envié par **Daniel PERCHERON**, Président de la Région Nord-Pas de Calais. Tous furent conquis en découvrant le complexe, y compris **Pierre BOUSQUET de FLORIAN**, Préfet du Pas-de-Calais et notre député **Jack LANG**, tous deux également présents pour l'occasion.

Le samedi 2, les habitants de La Terre des 2 Caps et d'ailleurs ont pu découvrir les équipements lors de la matinée «Portes Ouvertes». Pour les plus petits, ce fut l'occasion d'affronter l'une des championnes de l'Equipe de France féminine de Lutte ; pour les plus grands, d'assister à quelques démonstrations et pour tous de repartir

avec un autographe souvenir. Certains s'y voyaient déjà...

Le week-end s'est achevé aux sons de «**Coups de Vents Wind Orchestra**», premier orchestre à vent réunissant des musiciens professionnels de notre région et du Kent, nous offrant une palette de musiques d'aujourd'hui, de musiques du monde en passant par le jazz. Le jeune tubiste, **Thomas Leleu**, a également honoré de sa présence la scène de Capoolco, offrant une envolée colorée, virevoltante et swingante de la création de **Jean-Philippe Vanbese-laere**. Ce concert était offert par le Département du Pas-de-Calais dans le cadre de «l'année de toutes les musiques».

Pourquoi appeler ce complexe Capoolco ?

Martial Herbert, Président de La Terre des 2 Caps avait à cœur de retrouver l'identité de son territoire dans le nom : Cap ; Pool qui signifie bassin en anglais est un clin d'oeil à nos voisins d'en face. Co sera pour certains l'abréviation de Côte d'Opale, pour d'autres le Co de l'expression « And Co ».

De l'Antiquité au monde moderne en un saut...



Le 22 octobre, le vernissage de l'exposition archéologique «**Plongeon dans l'antiquité**» a été l'occasion d'inaugurer le **nouvel hôtel communautaire**.

Depuis le 5 juillet, la Communauté de Communes accueille le public dans ses nouveaux locaux au Cardo. Avec la montée en puissance des compétences de la Communauté de Communes, les locaux étaient devenus trop exigus : les salles de réunions, de conseil et les bureaux n'étaient plus suffisants.

C'est pourquoi, les élus de La Terre des 2 Caps n'ont pas hésité à compléter le projet de complexe aquatique et sportif d'un hôtel communautaire. Ce sont une vingtaine de personnes qui y travaillent sans oublier les élus. Il y a également une annexe de l'Office de Tourisme In-

tercommunal. L'hôtel communautaire dispose désormais d'une surface d'environ 1400m², alliant bureaux lumineux, espaces colorés et fonctionnels. La salle de conseil, au rez-de-chaussée, peut se diviser en 2 pour de plus petites réunions et un espace vitré donne accès à la salle de lutte la transformant en espace VIP.

Le bâtiment a été conçu selon une démarche HQE. Il est ainsi intégré dans le pay-



sage et participe à la protection de l'environnement à travers les choix énergétiques. Il accueille les différents services de la collectivité : environnement, aménagement du territoire, développement terri-

torial, jeunesse, culture et sport. Le second étage est plus particulièrement dédié aux services administratifs comme la direction, les ressources humaines, les finances, l'informatique ainsi que la communication.

Étape préalable à la construction du complexe aquatique et sportif et de l'hôtel communautaire, les fouilles préconisées par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont été réalisées par le service départemental d'archéologie sous la direction de **Jean-Luc MARCY**. Celles-ci se sont déroulées de fin 2008 à début 2009. Un site antique, caractérisé par des incinérations datant du I^{er} siècle et un temple du IV^e siècle, a été mis au jour. Conçue par le Centre départemental d'Archéologie, l'exposition « Plongeon dans l'Antiquité », à destination du grand public et des scolaires, valorise ces riches découvertes. Présente à Marquise du 22 octobre au 5 décembre, celle-ci est programmée début 2011 au Château-Musée de Boulogne-sur-Mer.



Objectif « Qualité Tourisme™ » pour l'Office de Tourisme Communautaire

Déjà engagé dans une démarche qualité auprès du Comité Départemental du Tourisme, l'Office de Tourisme de La Terre des 2 Caps se doit de relever le défi d'un accueil exemplaire afin de valoriser au mieux les spécificités du territoire.

Le taux de fréquentation de l'Office de Tourisme Intercommunal est en constante augmentation. L'Opération Grand Site, l'atout indéniable du littoral, et plus particulièrement l'attrait de la Commune de Wissant, confortent l'implantation du siège de l'Office de Tourisme dans ce village et poussent les élus communautaires à poursuivre

les efforts en terme de qualité d'accueil et de promotion du territoire.

L'extension-rénovation offrira aux touristes un meilleur confort pour la consultation des brochures ou la recherche d'informations sur borne Internet, dans un esprit de convivialité. Les travaux permettront la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite mais aussi d'anticiper la réglementation thermique à venir.

Objectif : décrocher la marque « Qualité Tourisme™ » ou la certification AFNOR NF services
Réouverture prévue pour avril 2011.

Pendant la période des travaux, l'Office de Tourisme de Wissant est fermé. Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir à l'hôtel communautaire – Le Cardo.

Maison du Tourisme

– Le Cardo –

62250 MARQUISE

Tél : 03 21 87 98 79

Fax : 03 21 87 04 05

courriel : tourisme@terredes2caps.com

www.terredes2caps.fr

**À partir du 19 février 2011,
l'office sera accessible au public en
mairie de Wissant.**

Maître nageur la semaine et Half-Ironman le week-end

Michel Lelièvre est maître nageur à Capoolco depuis l'ouverture mais la natation n'est pas son seul hobby. Il pratique également le triathlon à l'extrême.

Originaire de Courrières, Michel a suivi sa compagne mutée au Touquet, installant ainsi la petite famille sur notre littoral. Ancien cycliste, il a couru en Elite, antichambre des professionnels, pour se mettre ensuite à la pratique du triathlon. C'est en Suisse qu'il a obtenu sa qualification pour la Floride dans le cadre des championnats du monde de la discipline. Il obtient la 34^{ème} place dans sa catégorie (seniors

4, les 30 à 39 ans) sur 300 et la 200^{ème} place au scratch sur 2 000 participants.



Son prochain objectif : Las Vegas le 11 septembre 2011



« Ça s'est plutôt bien passé, j'ai mis 4 h 20' 34" pour les 1 900 mètres de natation en mer, 2 h 10' pour les 90 km de vélo et 1 h 28' pour le semi-marathon. »



Décollage immédiat pour...

capoolco

1^{ère} escale, le bassin sportif

Sa profondeur varie de 1,30m à 1,80m.

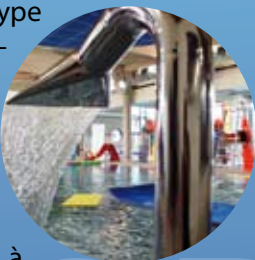
D'une longueur de 25m et d'une largeur de 15m répartie en 6 couloirs de nage, vous aurez la possibilité d'y pratiquer la nage en ligne. Il est également utilisé

pour les cours d'aquajogging et l'apprentissage de la natation enfants et adultes.



2^{ème} escale, le bassin de loisirs

Celui-ci a pour vocation d'accueillir les activités de type aquagym, aquafitness, aquaphobie ainsi que les activités enfants de moins de 6 ans. Avec une profondeur de 0,80m à 1,30m, il est équipé d'un



col de cygne massant et d'une zone bouillonnante qui vous procureront une sensation de détente et de bien-être.

3^{ème} escale, la pataugeoire

Elle fera la joie des plus petits et les apprivoisera avec la baignade en toute sécurité.



4^{ème} escale, l'espace bien-être avec deux saunas et un hammam

Les effets bénéfiques du sauna sur la santé sont connus et admis depuis des siècles. Sa chaleur sèche (85°C) apporte détente et bien être et renforce également nos défenses naturelles.

Héritage oriental des coutumes antiques, le hammam n'est autre qu'un bain de vapeur à 40°C.

La chaleur, saturée à 100% d'humidité, laisse une impression de douceur et se supporte aisément, grâce à la vapeur d'eau. Enfin, solarium et espace relaxation vous permettront de reposer vos membres endoloris après l'effort et de profiter pleinement de la vue imprenable sur Bazinghen.



5^{ème} escale, l'espace forme

Réveillez votre corps et améliorez votre forme en pratiquant le cardio-training. Découvrez notre espace de 160m² avec stepper, vélo d'intérieur, tapis de course, elliptique ou rameur.

Cet entraînement, accessible à tous dès 16 ans, est parfait pour débiter une activité sportive.



6^{ème} escale, la salle sportive et culturelle

Capoolco, c'est aussi une salle à vocation sportive et culturelle d'une longueur de 36m, d'une largeur de 12m et d'une hauteur de 8m comportant deux gradins : l'un fixe de 250 places et l'autre amovible de même capacité. Celle-ci plus particulièrement dédiée à la lutte pourrait bien accueillir des délégations en vue de la préparation des athlètes aux Jeux Olympiques de Londres 2012.



Les horaires

Piscine : horaires petites vacances

| | Matin | | Après-midi | |
|----------|---------|--|------------|---------|
| Lundi | | | 12h-20h | |
| Mardi | | | 10h-20h | |
| Mercredi | | | 10h-20h | |
| Jeudi | | | 10h-20h | |
| Vendredi | | | 10h-20h | |
| Samedi | 9h-12h | | | 14h-18h |
| Dimanche | 10h-12h | | | 14h-18h |

- Le port du bonnet de bain est obligatoire
- Les shorts sont interdits
- Évacuation des bassins 15 mn avant la fermeture au public
- Fermeture des caisses 30 mn avant la fin de la séance

Piscine : horaires périodes scolaires

| | Matin | | Après-midi | |
|----------|---------|---------|------------|---------|
| Lundi | | 12h-14h | | 17h-20h |
| Mardi | | 12h-14h | | 17h-20h |
| Mercredi | 9h-20h | | | |
| Jeudi | | 12h-14h | | 17h-20h |
| Vendredi | | 12h-14h | | 17h-21h |
| Samedi | 9h-12h | | | 14h-18h |
| Dimanche | 10h-12h | | | 14h-18h |

Espace Bien-être / forme : horaires périodes scolaires

| | Matin | | Après-midi | |
|----------|--------|--|------------|---------|
| Lundi | | | 9h-20h | |
| Mardi | | | 9h-20h | |
| Mercredi | | | 9h-20h | |
| Jeudi | | | 9h-20h | |
| Vendredi | | | 9h-21h | |
| Samedi | 9h-12h | | | 14h-18h |
| Dimanche | 9h-12h | | | 14h-18h |

Fermeture

la piscine est fermée du lundi 20 décembre 2010 au dimanche 2 janvier 2011 inclus afin de permettre la vidange et le nettoyage des bassins.

Prochaine fermeture prévue fin juin 2011.

Espace Bien-être / forme : horaires petites vacances

| | Matin | | Après-midi | |
|----------|--------|--|------------|---------|
| Lundi | | | 12h-20h | |
| Mardi | | | 10h-20h | |
| Mercredi | | | 10h-20h | |
| Jeudi | | | 10h-20h | |
| Vendredi | | | 10h-21h | |
| Samedi | 9h-12h | | | 14h-18h |
| Dimanche | 9h-12h | | | 14h-18h |

- En période de petites vacances, l'École des Pirates organise des stages. Se renseigner à l'accueil.
- Les activités ont une durée de 45 minutes.

Les activités

Les activités enfants

Bébé Pirates (6 mois/3 ans)

| | | |
|--------|--------|-------------------|
| Samedi | 9h-12h | Bassin de loisirs |
|--------|--------|-------------------|

Éveil des tout-petits, de 6 mois à 3 ans, au milieu aquatique. Partagez avec votre enfant un moment ludique dans une eau chauffée à 32°C et faites lui découvrir les plaisirs de l'eau. Cette activité se pratique en groupe avec la présence d'un ou des deux parents et sous la surveillance d'un maître nageur. À noter que c'est la seule activité enfants praticable pendant les petites vacances aux mêmes horaires.



Pirates en herbe (4/6 ans)

| | | |
|----------|--------|-------------------|
| Mercredi | 9h-10h | Bassin de loisirs |
|----------|--------|-------------------|



«Pirates en herbe» accueille les enfants de 4 à 6 ans. Encadré par un maître-nageur, ils s'initient à la natation. Dans le bassin de loisirs, différents jeux leur sont proposés : marcher sur un tapis flottant, descendre d'un toboggan, jouer avec différents accessoires (frites géantes, planches, ballons, jouets multicolores), ...

Ecole des Pirates (+ de 6 ans)

| | | |
|----------|-------------|----------------|
| Mardi | 17h30-18h30 | Bassin sportif |
| Mercredi | 10h-11h | |
| Mercredi | 11h-12h | |
| Vendredi | 17h30-18h30 | |



Se jeter à l'eau, gagner en confiance et en autonomie : l'école des Pirates conjugue exigence et plaisir pour permettre d'acquies les techniques des quatre nages :

le crawl, le dos, la brasse et le papillon. De l'initiation au perfectionnement, elle s'adresse aux enfants de plus de 6 ans.

Les activités adultes (+ de 16 ans)

Ecole des Flibustiers

| | | |
|-------|-------------|----------------|
| Lundi | 12h30-13h30 | Bassin sportif |
| Jeudi | 17h30-18h30 | |

Réservée aux adultes, permet de s'initier ou de se perfectionner à la nage.

Loisir

| | | |
|--------|---------|----------------|
| Samedi | 10h-11h | Bassin sportif |
|--------|---------|----------------|

Séance encadrée par un maître-nageur permettant d'apporter des corrections techniques aux 4 nages.

Palmage

| | | |
|--------|-------------|----------------|
| Lundi | 17h30-18h30 | Bassin sportif |
| Samedi | 11h-12h | |

Nager avec des palmes est excellent pour la musculation des jambes.

Aquaphobie

| | | |
|-------|-------------|-------------------|
| Lundi | 18h30-19h30 | Bassin de loisirs |
| Mardi | 12h30-13h30 | |

Méthode douce pour vaincre sa peur de l'eau.



Aquagym

| | | |
|----------|-------------|-------------------|
| Mercredi | 18h30-19h30 | Bassin de loisirs |
| Jeudi | 12h30-13h30 | |
| Vendredi | 12h30-13h30 | |
| Vendredi | 18h30-19h30 | |
| Dimanche | 9h-10h | Bassin sportif |

L'aquagym consiste à faire de la gymnastique dans l'eau. Le rythme diffère pour l'aquadouce (aquagym dite douce), pour l'aqua jogging (courir dans l'eau) et l'aqua fitness (plus intense).

Aquadouce

| | | |
|-------|-------------|-------------------|
| Lundi | 17h30-18h30 | Bassin de loisirs |
| Jeudi | 9h30-10h30 | Bassin de loisirs |

Aqua jogging

| | | |
|--------|--------|----------------|
| Samedi | 9h-10h | Bassin sportif |
|--------|--------|----------------|

Aqua Fitness

| | | |
|-------|-------------|-------------------|
| Mardi | 18h30-19h30 | Bassin de loisirs |
| Jeudi | 18h30-19h30 | |

Les tarifs

| Tarifs unitaires | Tout Public |
|--|-------------|
| Entrée piscine | 4,50€ |
| Entrée piscine -16 ans | 3,00€ |
| Entrée piscine - 3 ans | Gratuit |
| Entrée PASS Famille | 2,50€ |
| Entrée PASS Famille - 16 ans | 2,00€ |
| Entrée Bien-être (2) (sauna + hammam) | 8,00€ |
| Entrée Forme (2) (cardio-training) | 8,00€ |
| Entrée Bien-être + Forme (2) (sauna + hammam + cardio-training) | 12,00€ |
| Activité | 8,00€ |

(1) Sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (loyer, EDF,...).

(2) Ces entrées unitaires ou Pass permettent aussi l'accès à la piscine aux heures d'ouverture publique.

(3) Validité 3 mois. Donne accès au tarif unitaire «entrée Pass famille» et «entrée Pass famille - 16 ans». Sur présentation du livret de famille. Se munir d'une photo pour chaque membre de la famille.

(4) Le trimestre et l'année correspondent au calendrier scolaire. Les activités «Pirates en herbe» et «École des Pirates» n'ont pas lieu en période de vacances.

(5) Le nombre de séances est donné à titre indicatif. Il peut varier en fonction du calendrier. S'il s'avère inférieur, il ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Pour tout autre tarif (scolaires, groupes, CE,...), merci de prendre contact avec l'accueil de la piscine.



capoolco

Le Cardo
62250 MARQUISE

Renseignements :

03 21 87 93 30

capoolco@terredes2caps.com

www.terredes2caps.fr

| Tarifs abonnements | | Résidents (1) | Non résidents | |
|---|--|---------------|---------------|---------|
| Pass Famille (3) | | 25,00€ | 27,00€ | |
| Pass Loisirs (10 entrées) | | 36,00€ | 40,00€ | |
| Pass Loisirs - 16 ans (10 entrées) | | 25,00€ | 27,00€ | |
| Chrono Pass 60 (10h) | | 30,00€ | 35,00€ | |
| Chrono Pass 120 (20h) | | 50,00€ | 55,00€ | |
| Pass Bien-être (2) (10 entrées) | | 65,00€ | 72,00€ | |
| Pass Forme (2) (10 entrées) | | 65,00€ | 72,00€ | |
| Pass Bien-être + Forme (2) (10 entrées) | | 96,00€ | 105,00€ | |
| Chrono Pass Bien-être (2) (10h) | | 54,00€ | 60,00€ | |
| Chrono Pass Forme (2) (10h) | | 54,00€ | 60,00€ | |
| Chrono Pass Bien-être + Forme (2) (10h) | | 81,00€ | 90,00€ | |
| Activité | Trimestre (forfait 10 à 12 séances) (4) (5) | 64,00€ | 70,00€ | |
| | Annuelle (forfait 30 séances environ) (4) (5) | Enfant | 120,00€ | 135,00€ |
| | | Adultes | 135,00€ | 150,00€ |
| Famille (+ de 2) | | 110,00€ | 120,00€ | |

NOUVEAUTÉS

Cap Santé,

des activités de remise en forme à la carte

- **Cap-Duo** : Cours musculaire à deux
- **Cap-Morning** : Réveil musculaire tout en douceur pour l'ensemble du corps
- **Cap-Forme** : Affiner et renforcer les cuisses-abdos-fessiers
- **Cap-Cardio** : Enchaînement chorégraphique basique/intermédiaire combinant des mouvements d'athlétisme, des sports de combats et aérobics
- **Cap-training** : Programme d'entraînement musculaire combinant tonification et sports aérobics (avec matériels)
- **Cap-relax** : Travail doux combinant des techniques de relaxation et d'étirement

Durée : 45mn

Informations tarifs/horaires à l'accueil de Capoolco

en 2011

Une naissance à Capoolco, une antenne du Swimming-Club Boulonnais.

Renseignements sur les niveaux, les horaires d'entraînement et les tarifs de cotisations à l'accueil.



Nouveau à Marquise, la section lutte de Capoolco

Créée en 2003, l'«Entente Lutte Côte d'Opale Boulogne Ambleteuse» est devenue depuis novembre 2010 l'«Entente Lutte Côte d'Opale» avec l'arrivée de la section de Marquise.

Fort de 225 licenciés la saison précédente, le club a reçu pour la troisième année consécutive le label «National ***», le plus haut niveau décerné par la Fédération Française, qui prend en compte les résultats, la formation des entraîneurs et des arbitres, la structuration, le développement au travers des sections baby lutte et jeune lutteur, la formation des plus jeunes aux travers des maîtrises, l'accueil, l'organisation de compétition et l'investissement sur le plan régional et national des dirigeants.

D'ailleurs, le club compte déjà 2 athlètes internationaux, Vanessa Boubryemm, 7^{ème} aux Jeux Olympiques 2008 et vice-championne du monde 2005 et Mélanie Lesaffre, médaillée de bronze aux derniers championnats d'Europe en avril.

Et n'oublions pas sa Présidente, Lise Legrand, médaillée de bronze aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, double championne du monde et quadruple championne d'Europe.

Qu'est ce que la lutte ?

La lutte est un sport de combat dont la règle d'or est qu'il est interdit de faire mal. Son but est de mettre son adversaire sur le dos et lui maintenir les épaules sur le tapis.

La pratique du sport est nécessaire : faire de la lutte, c'est améliorer son équilibre physique et psychique.

Filles et garçons pratiquent et évoluent par le biais de compétitions et en passant des maîtrises, symboles de la progression du niveau technique du lutteur.

La lutte est un sport qui se déroule en toute sécurité sur un tapis homologué et sous le contrôle d'éducateurs. Chacun s'exprime dans le cadre de jeux pour les enfants et puis sous forme de loisirs ou de compétitions pour les plus grands.

Suivre des cours de lutte, c'est désormais possible sur La Terre des 2 Caps !

La section de Marquise compte déjà 35 licenciés. Alors, si la discipline vous tente, n'hésitez pas et prenez contact avec **Julien Hillier** au **06 84 00 77 64**.



BABY LUTTE 4/6 ans

Tous les mercredis de 16h à 17h



LUTTE JEUNE 7/10 ans

lundi de 18h à 19h

mercredi de 17h30 à 18h30



LUTTE OLYMPIQUE 12/14 ans

mardi et jeudi de 19h30 à 20h30

vendredi de 19h à 20h30



LUTTE OLYMPIQUE +15 ans

lundi, mercredi et vendredi de 19h à 20h30

samedi de 14h à 16h, musculation

pour les compétiteurs

www.ententelutte.free.fr

«La lutte est une école de la vie. C'est un sport éducatif. Elle rend l'enfant et l'adolescent plus dynamiques, plus adroits, plus autonomes, généralement plus responsables. Elle leur permet de surmonter leur appréhension et de mieux canaliser leur énergie.»

La lutte s'installe à

capoolco

La gendarmerie prend ses quartiers au Cardo



Après 8 ans de bons et loyaux services à la tête de la brigade de gendarmerie de Marquise, le Capitaine Serge Butel peut partir en retraite sereinement. Les 23 militaires de la caserne ont définitivement tourné la page et se sont installés dans leurs locaux flambants neufs. Souhaitons-lui une heureuse et longue retraite!

meilleur confort d'accueil et de travail



aux gendarmes de Marquise. Leurs familles ont également pu s'installer dans les 23 logements mis à leur disposition.

La brigade de gendarmerie n'a pas



vraiment quitté l'Avenue Ferber puisqu'elle s'installe un peu plus haut, au Cardo, où elle reçoit déjà le public depuis début novembre. Voilà plus d'un mois que Pas-de-Calais Habitat a livré ces nouveaux locaux, offrant un



La gendarmerie accueille le public du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et les dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

C'est l'adjudant-chef Eric Muller qui assure le relais en attendant la nomination du prochain chef de brigade prévue pour le mois d'août.

Etude autour de la gare Marquise-Rinxent

Une étude a été menée autour de la gare Marquise-Rinxent pour voir dans quelles conditions des transformations et des reconversions sont envisageables. Sans aucun doute, la gare est un potentiel important pour l'attractivité de notre territoire, le développement du transport ferroviaire en liaison avec Calais et Boulogne. Une étude menée en parallèle par le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Nord-Pas-de-Calais (CETE) à l'échelle du Pays Boulonnais sur les enjeux ferroviaires a également confirmé le rôle structurant et prépondérant de la gare Marquise-Rinxent.

La mise en valeur de l'équipement en lui-même et de son usage passe de

toute évidence par une valorisation des friches environnantes (rue Salengro en particulier).

L'étude est désormais achevée (elle aura duré 12 mois) et propose des schémas d'aménagement (développement de l'habitat à proximité de la gare, ouverture de la gare sur ses

« un point d'appui essentiel pour le territoire »

Martial Herbert

deux faces, réhabilitation de l'ancien logement de fonction du chef de gare...). La Communauté de Communes, en lien étroit avec les communes de Marquise et Rinxent, est dans l'attente d'un choix d'outil à mettre en place pour mener une action significative et doit aider à engager les premières opérations en concertation avec la SNCF et Réseau Ferré de France.

Diagnostic énergétique PCT

Le Pays Boulonnais et le Parc Naturel Régional souhaitent élaborer un plan ambitieux à long terme et mobiliser autour du Plan Climat Territorial l'ensemble des acteurs du territoire afin de faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en matière de diminution de gaz à effet de serre.

Le Pays Boulonnais participe à ce titre au programme de diagnos-



tics énergétiques et environnementaux financés par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais.

Les diagnostics énergétiques sont réalisés gratuitement auprès de propriétaires occupants (logement individuel uniquement) afin de mettre en lumière les points d'amélioration du bâtiment et les travaux envisageables afin de réduire la consommation d'énergie.



Les candidatures sont à envoyer jusqu'au 15 janvier 2011 puis feront l'objet d'une sélection par la Région.

Pour toute demande de renseignement :

contact@pays-boulonnais.fr
ou 03.21.10.98.52



RetroSCO(T)pie

Le SCoT ? C'est le Schéma de Cohérence Territoriale, autrement dit un document de planification pour les 21 communes de La Terre des 2 Caps.

LE SCoT a été élaboré en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et l'agence d'urbanisme Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale. Ce document est l'aboutissement de plus de 6 ans de travail, un temps nécessaire à la mise en place d'un document planificateur qui tient compte des enjeux et spécificités locales, et qui s'attache surtout à poursuivre le développement de notre territoire tout en protégeant son patrimoine et ses paysages.

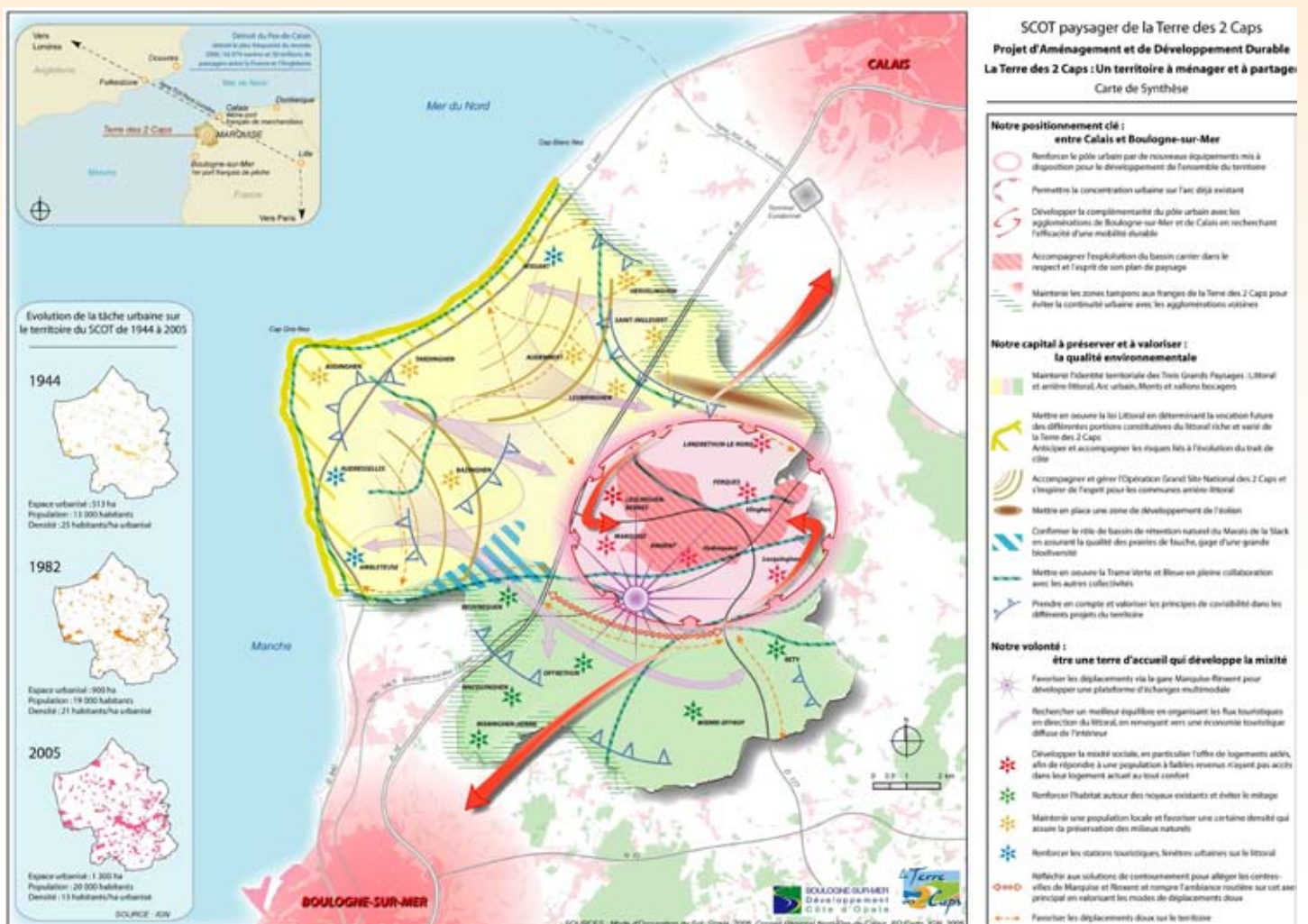
Le SCoT définit une stratégie de développement du territoire pour les 10 années à venir. Il indique des ob-

jectifs spatialisés dans le domaine de la démographie, du logement, du développement économique, de la consommation d'espace pour l'urbanisation. Cela se traduit sous la forme de préconisations et prescriptions. À la différence des Plans d'Occupation des Sols (POS) et Plan Locaux d'Urbanisme (PLU), il ne comporte pas de règlement ni de zonage.

Une enquête publique sur le document a eu lieu du 31 mars au 4 mai 2010 puis le SCoT a été approuvé lors du Conseil du 25 juin 2010, il est désormais opposable.

Les documents d'urbanisme communaux doivent de fait être compatibles avec les prescriptions et préconisations énoncées par ce dernier. Les POS devront être mis en conformité de suite et les PLU dans un délai de 3 ans.

L'arrivée de la Loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 peut constituer une réponse à cette mise en compatibilité car elle modifie quelque peu les modalités de planification. Elle précise pour les intercommunalités qui ont la compétence «aménagement» que la révision d'un PLU ne pourra se faire que dans le cadre d'un PLU intercommunal. Elle implique également dans son article 19 que les PLU en cours de révision doivent impérativement faire l'objet d'un arrêt de projet dans les 6 mois suivant la promulgation de la loi. Les communes de Rinxent et Wierre-Effroy sont directement concernées par cette mesure. Les arrêts de projet devaient être approuvés avant le 12 janvier 2011, ce qui fut fait lors du Conseil Communautaire du 8 décembre 2010.



SCOT de La Terre des 2 Caps - Projet d'aménagement et de développement durable approuvé

Créer un hébergement touristique

Nul doute, le territoire de La Terre des 2 Caps bénéficie d'une forte attractivité touristique. Aussi, l'offre d'hébergement doit-elle se diversifier afin de répondre à la recrudescence des demandes. Vous avez un projet de création ou de rénovation d'hébergement touristique ? Vous ne savez pas comment vous y prendre ?

La première obligation est de déclarer préalablement l'ouverture de votre équipement en mairie de la commune où il se situe.

Vous pouvez également souscrire à un label. Il en existe différents qui proposent des critères de qualité au regard d'une charte propre à chacun.

La seconde obligation est de déclarer, dans les quinze jours qui suivent le début de la location, votre hébergement à la Communauté de Communes (voir encadré taxe de séjour)

Pour plus d'informations, un guide spécifique a été réalisé par le **Conseil Général** en partenariat avec le **Comité Départemental de Tourisme**. Retrouvez ce guide sur www.pasdecalsais.fr à la rubrique Accueil > Les subventions départementales > Créer, rénover votre hébergement touristique en Pas-de-Calais ou rapprochez vous de l'Office de Tourisme de La Terre des 2 Caps
Tél : 03 21 824 800 ou par mail tourisme@terredes2caps.com



La taxe de séjour : un mal nécessaire

La Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps a instauré la taxe de séjour sur le territoire en janvier 2004. Depuis le 1er janvier 2010, elle est remplacée par la taxe de séjour forfaitaire. Celle-ci a d'abord fait l'objet d'un avis favorable du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme, dont l'assemblée est constituée d'élus communautaires et de professionnels.

A quoi sert-elle ?

Elle est intégralement utilisée pour la promotion touristique et couvre 50% du budget de fonctionnement de l'Office de Tourisme :

- Actions de promotion du territoire
- Amélioration de l'accueil et de l'information des touristes
- Animations touristiques
- Protection et gestion des espaces naturels (nettoyage des plages, entretien des chemins de randonnée,...)

Elle est donc indispensable au maintien et au développement de la fréquentation touristique dans nos communes.

Qui la paye ?

Le logeur ne peut en aucun cas facturer cette taxe en sus de son tarif de location mais il peut par contre en tenir compte dans ses tarifs de location.

Les hôtels, les chambres d'hôtes, les résidences et meublés de tourisme et les campings y sont assujettis. Les établissements de moins de deux ans (par rapport à la date de début d'exploitation) en sont exonérés.

Comment est-elle calculée ?

Elle se base sur la capacité d'accueil (nombre de personnes pouvant être accueillies) et sur la période d'ouverture (nombre de nuitées comprises dans la période d'ouverture à l'intérieur de la période de perception qui va du 1er janvier au 31 décembre).

Quelles obligations faut-il remplir ?

Chaque année, le logeur doit adresser une déclaration accompagnée de l'arrêté de classement, à la Communauté de Communes indiquant la période d'ouverture de l'établissement et la capacité d'accueil. Celle-ci doit être faite au plus tard dans le mois qui précède la période de perception (pour la taxe 2011, la déclaration doit parvenir avant le 31 décembre 2010) ou dans les quinze jours qui suivent le début de la location dans le cas d'un nouvel établissement.

A quelle date doit-elle être payée ?

Le versement en est fixé au 15 octobre.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service tourisme de La Terre des 2 Caps Tél : 03 21 87 57 57 ou envoyer un mail à c.bedele@terredes2caps.com



Trait 2 Caps N° 4 - 2^{ème} semestre 2010 - Journal d'informations des habitants de La Terre des 2 Caps

Conception : l'Atelier aux Couleurs : 03 21 83 82 18 - Photos : Christian CHOLEZ (sauf mention)
Impression : Imprimerie Cache : 03 21 35 20 09
Directeur de publication : Martial HERBERT - Responsable de la rédaction : Christèle CHOLEZ
N° ISSN : 1969-0584 - Dépôt légal : octobre 2008

Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps - Le Cardo - BP 60 - 62250 MARQUISE
Tél : 03 21 87 57 57 - Fax : 03 21 87 04 05 - contact@terredes2caps.com - www.terredes2caps.fr

